

Mérite 2023

Fonds de Dotation ARBORETUMS DE FRANCE

- Formulaire d'Inscription -



Les Grandes Bruyères 45450 INGRANNES
02.38.57.28.24
contact@arboretumsdefrance.org
www.arboretumsdefrance.org

Présentation du Mérite 2023

Lancé en 2022, le Mérite du Fonds de Dotation ARBORETUMS DE FRANCE est reconduit en 2023. Il récompense un parc, jardin ou arboretum privé, répondant à des critères de sélection. Ce prix a pour ambition de soutenir ces lieux d'exception dans le domaine de la botanique et de la biodiversité, dans leur fonctionnement comme dans leurs projets.

Les dossiers seront présentés à un jury composé d'experts de la botanique, œuvrant pour la préservation, la protection et l'enrichissement du patrimoine botanique en France.

Le prix se compose d'une dotation financière, ainsi que d'une plaque commémorative du Mérite 2023.



Formulaire d'Inscription

Nom, Prénom du propriétaire

Adresse

Téléphone (mobile de préférence)

E-mail

Nom du jardin/parc/arboretum

Année de création

Adresse

Téléphone

E-mail

Site internet

Critères scientifiques :

Votre jardin/parc/arboretum présente-t-il un intérêt botanique ?

oui

non

Si oui, expliquez :



Utilisez-vous des produits chimiques de synthèse ?

oui

non

Tenez vous un inventaire botanique ?

oui

non

Si oui, il est à fournir au présent formulaire d'inscription

Avez-vous une démarche de préservation des espèces botaniques ?

oui

non

Si oui, expliquez :

Avez-vous une démarche d'enrichissement en introduisant des espèces en danger ou en voie de disparition ?

oui

non

Si oui, expliquez :

Détenez-vous un ou plusieurs label(s) CCVS ?

oui

non

Si oui, détaillez :

Si oui, une copie du (des) certificat (s) est (sont) à fournir au présent formulaire d'inscription



Critères non scientifiques :

Votre jardin/parc/arboretum est-il ouvert au public ?

oui

non

Si oui, décrivez la saisonnalité/périodicité/fréquence d'ouverture :

Proposez-vous des visites guidées et/ou pédagogiques à destination du public ?

oui

non

Si oui, décrivez :

Expliquez en quoi le soutien de ARBRETUMS DE FRANCE est indispensable à votre fonctionnement/vos projets ?

Quel montant de dotation vous serait nécessaire en 2023 ? Détaillez :

